

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL
Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Avec leur intelligente tactique les radicaux ont préparé leur disparition et la formation des deux blocs : révolutionnaire et conservateur. Entre ces deux maux la France choisira.

Pendant que nous en avons encore le loisir, fixons bien les responsabilités. Bientôt, nous serons obligés de nous occuper d'autres choses.

La vie politique nous entrainera dans son irrésistible mouvement ; le rivage que nous venons de quitter s'effacera dans l'horizon brumeux et s'éloignera derrière nous. Nous serons entraînés par le courant et l'on aura quelque peine à se rappeler comment nous avons été poussés vers le naufrage et à qui nous devons d'avoir pris la mauvaise direction...

D'autant que ceux-là prennent soin de substituer à la simple et honnête vérité le trop habile arrangement de leurs commentaires ; ils s'efforcent déjà de fausser, déformer, dénaturer et défigurer la réalité des faits, dans la crainte de lendemains où il leur sera demandé des comptes...

Qu'on endorme les enfants et qu'on les console en leur contant des histoires, passe encore. Mais des hommes, vraiment hommes, ne doivent pas avoir besoin du réconfort que les âmes faibles trouvent dans les illusions, songes et mensonges.

Voilà, pourtant, ce qu'on essaye de faire avec les radicaux, lesquels ne peuvent espérer une revanche du destin que s'ils la méritent par leur clairvoyance — même tardive — et leur résolution. Il leur faut se mettre en face de la vérité pour y discerner les conséquences de leurs fautes. C'est le seul moyen de n'y pas retomber, la seule chance de régénérer leur vieux parti — lequel aurait besoin de Voronoff plus que de Daladier — et de lui ouvrir une nouvelle carrière.

Sinon leur récente défaite ne sera que le début d'une irrémédiable dégringolade...

Et qui ira vite !

L'autre jour, à la Chambre, le groupe radical-socialiste s'est réuni et M. Edouard Daladier lui a fait un discours...

Les assistants, qui savaient que leur président leur bourrait le crâne et qui n'avaient qu'à se compter entre eux pour mesurer l'étendue de leurs pertes, ont accueilli ce bulletin de victoire avec un enthousiasme parfaitement simulé... A défaut du triomphe, ils avaient la fanfare ! Mais elle ne réveilla pas les morts et, sous ce cataplasmé de mots appliqué sur les blessures restant !

M. Edouard Daladier a félicité le parti radical d'avoir vaincu la réaction et le fascisme... Oui, encore quelques victoires de ce calibre-là et l'on se demande ce qui restera du vainqueur !

En face de cette étonnante falsification des faits les plus évidents, il importe de rétablir la réalité comme elle est. Quelques chiffres peuvent aisément la résumer. Ensuite la comparaison s'établira d'elle-même.

D'abord, une petite recapitulation : En 1914, il y eut 9.191.809 votants ; en 1928, il y en eut 9.548.081 ; en 1932, ce nombre s'éleva à 9 millions 652.194. Et la dernière fois, en 1936, il atteignit 9.839.000. Tout près de 10 millions. A ces quatre scrutins, le chiffre des électeurs inscrits resta fixé aux alentours de 11.500.000.

Ceci dit, pour ôter aux commentateurs l'excuse ou l'atténuation de « l'abstentionnisme », le nombre des électeurs est en constante progression. Sauf les malades, les absents et les indisponibles forcés, tout le monde à peu près est allé voter.

Sur ces 9.839.000 votants de 1936, les socialistes en ont réuni seulement 1.887.209. Soit, un cinquième environ. Ce qui ne les empêche pas d'être les « grands vainqueurs » de l'éprouvette ! Des vainqueurs en retraite ; des vainqueurs qui perdent. Car ils ont perdu, puisqu'en 1932 ils avaient obtenu 1.964.384 voix. En 1936, ils ont donc 77.175 suffrages de moins qu'en 1932, ce qui ne les empêche pas d'avoir à la Chambre 17 sièges de plus. Moins d'électeurs et plus d'élus, voilà (soit dit en passant) les beautés

du scrutin appelé « majoritaire » et des combines du second tour.

Ceci n'est qu'un point de vue sur les magnifiques résultats de la politique imposée au parti radical par M. Daladier et ses amis. L'autre, il n'est pas besoin d'en faire des détails de chiffres pour le faire saisir. Il se définit dans cette simple petite constatation, qui est incontestable puisqu'elle est d'ordre matériel : c'est qu'aux élections de 1936, les radicaux-socialistes ont perdu plus de 400.000 suffrages dans le pays et 40 sièges à la Chambre !

Il est conforme à la plus saine hygiène morale de mettre ça sous les yeux des radicaux, dans le moment où l'on a le front de célébrer, eux présents, leur déroute comme une victoire de la démocratie !

Nous passons sur l'écrasement des petits partis — comme les socialistes indépendants — qui étaient en politique les alliés naturels et les compagnons de lutte du parti radical-socialiste et dont la débâcle complète la sième !

Tandis que la gauche baissait ainsi, les extrêmes montaient. Non seulement du côté communiste et socialiste, mais aussi du côté droit. Car, contrairement encore aux affirmations de M. Edouard Daladier, celui-ci n'a pas perdu ; il a gagné. En effet, le groupe Marin, l'Alliance démocratique, la gauche indépendante, les démocrates-populaires, bref tout ce que M. Daladier appelle « la réaction et le fascisme » a totalisé au scrutin du 28 avril 4.326.000 suffrages. Beaucoup plus qu'en 1932.

C'est-à-dire qu'on a travaillé à préparer la politique des « deux blocs ». Brutale mais nette, cette politique des extrêmes peut avoir ses avantages.

Seulement, si on la voulait, il faudrait avoir l'honnêteté de le dire. Il faudrait expliquer franchement : nous en avons assez de la primauté du parti radical, nous voulons faire absorber celui-ci dans le socialisme et le socialisme dans le communisme.

Cela fera un beau bloc révolutionnaire, en face duquel se créera un bloc conservateur. Et, ensuite, entre ces deux maux, la France choisira !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Partie de dames

(La scène se passe au quai de Bourbon où demeure encore le futur président du Conseil.)

Le secrétaire (entrant). — Excusez-moi de vous déranger encore, mon futur-président. Cette dame veut vous voir à tout prix.

Léon Blum. — Dans quel but ?

Le secrétaire. — Elle vient se présenter comme ministre.

Léon Blum. — Dites-lui qu'on n'a pas besoin d'elle. S'il y a une place, elle sera pour Mme Joliot.

Le secrétaire. — Elle dit qu'elle a des capacités toutes spéciales... pour l'agriculture. Elle voudrait le portefeuille.

Léon Blum. — Dites-lui donc de mettre son lit en portefeuille.

Le secrétaire. — Excusez, mon futur-président, vous savez si je puis suis dévoué. Mais vous rendez-vous compte du supplice que nous infligez à un pauvre homme ? Depuis hier, j'ai renvoyé cinq cent quatre-vingt-dix-neuf femmes.

Léon Blum. — Justement, ça fera un chiffre rond.

Le secrétaire. — C'est possible ! Mais que voulez-vous, patron, vous avez commis une terrible imprudence. Vous ne vous rendez pas compte, vous si fin psychologue, que, en admettant la venue de Mme Joliot à la Santé publique, vous avez simplement mis tout le sexe féminin en branle.

Léon Blum. — Peut-être ai-je, en effet, été inconscient !

Le secrétaire. — Entendez ces sonneries répétées à la porte et au téléphone. Votre salon est plein. L'antichambre débordé. Le concierge vient d'organiser un service d'ordre dans l'escalier. Toutes nos grandes féministes sont là. Certaines ont apporté leur oreiller et leur brosse à dents, pour coucher ici jusqu'à comparution devant vous.

Léon Blum. — Mais, c'est effrayant, le pouvoir ! Je ne m'en doutais pas ! Buré avait raison !

Le secrétaire. — Et vi vous les entendez ! Une réclame la Justice, pour condamner les hommes qui trompent leurs femmes. Une autre veut les Finances : il paraît qu'elle a une idée pour faire monter le franc dans les 24 heures. Et il y a une petite blonde charnante (comme vous les aimez) qui ne cesse de me dire : « J'accepterais, d'être ministre, même sans portefeuille : dites-le bien à Léon Blum. »

Informations

Déclarations de M. Blum

En l'honneur de la Journée internationale des femmes, le parti socialiste avait organisé, vendredi soir, à Japy, un meeting au cours duquel M. Léon Blum a prononcé un discours important :

« Le suffrage universel, a-t-il dit, ne nous a pas donné la majorité. Il n'a pas donné la majorité aux partis prolétaires, mais au Front populaire. C'est au Front populaire que le pouvoir appartient. »

Et M. Léon Blum énuméra la tâche du futur gouvernement : faire passer dans la réalité le programme élaboré par les gauches ; soulager les misères les plus cruelles et introduire le maximum de justice dans notre société.

La rentrée du Sénat

Le Sénat est rentré mardi.

Parmi les interpellations qui seront sans doute maintenues à l'égard du prochain gouvernement, il n'y a guère lieu de citer que celle de M. Hachette, sénateur de l'Aisne, sur la sauvegarde des intérêts français en Ethiopie.

Mais, pendant les jours qui vont suivre, l'intérêt se concentrera surtout au Luxembourg sur les réunions des groupes qui auront à décider sur leur attitude à l'égard du cabinet nouveau et de son programme d'action.

Pour la levée des sanctions contre l'Italie

Le « Comité contre les sanctions », dont le siège est 14, faubourg Poissonnière, à Paris, fait circuler une pétition adressée au gouvernement et sollicitant la levée immédiate des sanctions contre l'Italie.

Cet appel a déjà recueilli les signatures de cent cinquante-huit membres de l'Institut — sur 265 qui compose cette illustre Compagnie — et de nombreux présidents de chambres de commerce.

L'organisation de l'Ethiopie

Une série de mesures pour l'organisation de l'Ethiopie italienne viennent d'être prises. La première porte sur le plan de construction de la nouvelle ville d'Addis-Abeba. La spéculation sur les terrains est rendue impossible par une série de décrets concernant les conditions de vente de ces terrains.

On a décidé que la nouvelle ville serait une vaste cité-jardin. Des quartiers entiers seront réservés aux fonctionnaires.

A Mogadisque, sur les 12.000 volontaires de la division de chemises noires Tevere, dont font partie les Italiens résidant à l'étranger, 5.000 légionnaires ont demandé l'autorisation de s'établir, avec leurs familles, en Ethiopie.

L'Italie accorderait des rentes au Négus

Le Sunday Dispatch communique que l'Italie serait disposée à accorder des « rentes libérales » au Négus et à sa famille, à condition qu'il s'engage à ne plus retourner en Abyssinie et qu'il s'abstienne de toute propagande belliqueuse.

L'empereur d'Ethiopie se trouverait ainsi placé dans la même situation que l'ancien khédive d'Egypte qui réside actuellement en France et jouit de revenus considérables à condition qu'il ne pénètre pas dans un port égyptien.

Le retour au Reich des anciennes colonies allemandes

« Il est politiquement et économiquement impossible de refuser plus longtemps à l'Allemagne le contrôle de ses anciennes colonies », écrit le docteur Schacht, ministre de l'économie allemande et président de la Reichsbank, dans une préface à l'ouvrage « Colonies ou non » du docteur N. Baner, interprète des idées du parti national-socialiste.

« Un pays industriel surpeuplé comme l'Allemagne a un besoin indispensable de ses anciennes colonies pour se procurer les matières premières qui lui manquent, pour développer son commerce extérieur et pour écouler le surplus de sa population », déclare notamment le docteur Schacht.

Les troubles de Palestine

Le haut-commissaire a reçu une délégation de maires arabes. Sir Arthur Wauchope a déclaré à ceux-ci que des pourparlers ne seraient engagés aussi longtemps que l'insécurité régnerait dans le pays.

Les incendies, les attaques de convois ont été nombreux au cours des dernières vingt-quatre heures. Près de Beisan, la voie ferrée a été endommagée. A Saint-Jean-d'Acre, à la suite d'une manifestation illégale, dix-neuf arrestations ont été opérées. Les manifestants ont été condamnés à sept jours de prison. A Jérusalem, cependant, le calme a régné toute la journée.

Léon Blum. — Quel vacarme ! Ciel ! je reconnais la voix de Louise Weiss ! Elle va salir tous vos meubles avec sa poudre de riz ! (Il sort en courant).

Marthe LACLOQUE.

Demande de l'Argentine

A la séance de la S.D.N., en l'absence de M. Avenol, M. Asearate, premier secrétaire de l'institution de Genève, reçut la visite du délégué argentin, qui vint lui annoncer, de la part de son gouvernement, que ce dernier désirait qu'une assemblée fut réunie le 16 juin, afin d'examiner les trois sujets suivants :

« Les sanctions, la reconnaissance du fait accompli en Ethiopie et la réforme de la S.D.N. »

Comme on le voit, cette démarche change complètement toute la situation de l'Italie vis-à-vis des puissances de la S.D.N. à propos de la guerre en Ethiopie. Depuis vendredi matin, les différentes chancelleries ont essayé de se faire une idée exacte, non pas de la portée de cet acte, mais de la raison qui l'avait dicté.

EN PEU DE MOTS...

— On mande de Tui-Yuan-Fou que le général chinois La Shang Ta, commandant en chef de la 19^e armée, a été assassiné par un des membres de sa garde, pendant son sommeil.

— Les Cortés ont approuvé, par 105 voix contre 63, le projet de loi autorisant le Trésor à emprunter à la Banque de France la somme de 25 millions 200.000 pesetas-or.

— Un Américain, M. Salomon Rickner, de New-York, est décédé à l'âge de 115 ans ; il était considéré dans sa jeunesse comme faible de constitution.

— La veille de Pentecôte, 42 mariages ont été célébrés à l'Hôtel de Ville de Lille.

— On annonce la mort de M. Giraud, ancien sénateur du Rhône. Il appartenait au parti S.F.I.O. Il était âgé de 73 ans.

— Le négus, accompagné de l'aide de camp du gouverneur de Gibraltar, a visité la ville et notamment les célèbres galeries d'Upper Rock. Il s'est embarqué dans l'après-midi pour Londres.

— Les frères Michon, inculpés du vol d'un sac postal contenant 1.500.000 fr., ont été acquittés par le jury de la Seine.

— On annonce la mort du poète-abbé, Louis Le Cardonnel, prêtre attaché à l'église de Valence, chevalier de la Légion d'honneur. Il était âgé de 73 ans.

NOS ÉCHOS

Madame est servie.

La mère Marie a ouvert un petit restaurant où les habitués trouvent toujours bon chère et bon accueil.

C'est dire qu'ils ne se gênent guère. Ainsi, l'autre soir, il faisait lourd et un fidèle client, M. Dubois, très tranquillement, enleva sa veste.

A ce moment, la mère Marie, qui lui amenait un omelette onctueuse, se récria :

— Voyons, monsieur Dubois... Remettez votre veste.

M. Dubois pense suffisamment :

— Excusez, mère Marie, je ne vais pas faire de chichis ici...

Mais la mère Marie ne l'entendait pas ainsi :

— Il ne s'agit pas de chichis, monsieur Dubois. Vous êtes ici dans un restaurant... Qu'est-ce qu'on vous dirait si vous enleviez votre veste dans un restaurant des Champs-Élysées ?

Alors, M. Dubois, sur un ton confidentiel, répliqua :

— Justement, mère Marie. Hier, j'ai dîné dans un grand restaurant des Champs-Élysées... et j'ai enlevé ma veste...

— Alors...
— Alors, le gérant m'a dit très gentiment : « Monsieur Dubois, vous ne pouvez pas enlever votre veste ici... Si vous voulez enlever votre veste... allez dîner chez la mère Marie !... »

Ah ! coquetterie...

Un bon truc.

Un loqueteux entre dans une boulangerie, demande vingt sous de pain, met la miche sous son bras et, tout en cherchant des sous dans sa poche, demande d'une voix lamentable :

— Y a-t-il un hôpital par ici ?
— Un hôpital ? Pourquoi faire ?
— Pour moi, j'ai la gale...
— La gale ! Gardez vos sous et saluez-vous vivement d'ici !
— Et le pain ?
— Gardez-le ! Gardez-le !

Tout en chancelant, le malheureux sort de la boulangerie, son pain sous le bras ; au coin de la rue, il rejoint un individu tout pareil.

— A toi, maintenant, le charcutier pour du jambon, après quoi, on va pouvoir casser la croûte.

Distracts ou trop riches.

Sait-on qu'il existe aujourd'hui des milliers de personnes qui possèdent de

L'heure des lampes

C'est l'heure des lampes. Du haut de la montagne génoise, je les vois s'allumer à l'infini par points, par traits, par guirlandes, se posant sur les vitres en guêpes de feu, s'inscrivant sur les façades en géométriques d'astres, déroulant des farandoles ou nouant des rondes autour des places et le long des quais. « Pendant que des mortels la multitude vile... » songeons au soir familial, au moment intime et doux du retour au foyer.

Un délice : l'ampoule brille. Nul ne prend garde à ce miracle familial. L'ampoule ne va plus cependant puiser dans l'urne « l'huile qui doit brûler dans la lampe nocturne ». Dans sa maison romaine ou sa villa sabbine, Horace ne poit plus sous la lampe de bronze où suinte l'olive des mètres rares et compliqués. Souvenez-vous du petit saphir et du grand archiloquien... On se demande si J.-M. de Heredia lui-même qui, au temps du pétrole et du gaz, disait chez Maurice Maindron, dans un décor de Museum et d'Armeria, la louange du vieux quinquet dont l'onctueuse et douce lumière est l'ami des Muses et des yeux, n'accueillera pas aujourd'hui sur la table des *Trophées* une de ces ampoules électriques qui rendent la clarté du jour.

Depuis quand l'homme a-t-il inventé et approprivé la lumière ? Depuis l'époque aurignacienne, déclare M. Armand Viré à la « Société des Etudes du Lot » — du moins en ce qui concerne cette humanité préhistorique qui décorait, voilà plus de cinquante mille ans, les spelunques du Périgord et du Quercy. Et dans la caverne de Font-de-Gaume ou dans la grotte-temple de Pech-Merle, découverte et étudiée par l'admirable abbé Lemozi, de Cabrerets (rennes, mamouths, bisons...), on dessinait déjà mieux, d'un trait plus vivant et plus sûr, que dans les antres de Montparnasse...

Herbes sèches, branchages morts, bâtons résineux servirent d'abord, semble-t-il, à l'éclairage des cavernes. Plus d'une vieille maison rurale dans le Causse Méjan ou le causse noir, sur la falaise dolomitique hantée des vautours, présente encore au-dessus de la saunière une niche obscure où se brûlait, pour la veillée des fuseaux et des contes, l'écorce de pin ou le luquet — le ligot.

Le calet (caleo), lampe métallique à huile et à godets, vint tard dans ces hautes sans olive et sans noix. Il brillait pourtant déjà dans un vieux diction du *Pantagruel* et dans les « bois » de cette *Cosmographie* de Munster, si chère à l'abbé Jérôme Coignard. C'est la lampe médiévale dont le principe, à travers les bronziens romains et gallois, remonte aux cavernes paléolithiques de la Dordogne et du Lot. On possède en effet, parmi bien d'autres, une lampe magdalénienne en grès rouge triasique recueillie dans une grotte de Quercy. Elle est de forme ovale ; une capsule est creusée dans la partie la plus large. Quelque fibre végétale ou quelque mèche laineuse y baignait dans l'huile ou le suif. Elle a éclairé l'artiste sacré, le prêtre-mage qui traçait sur la paroi rupestre à l'ocre rouge ou à l'oxide de manganèse (on retrouve le gîte minéral à côté de l'abri) ses symboles et ses totems. Deux de ces godets hérités de l'âge de pierre étaient encore en usage voilà vingt ou trente ans

véritables fortunes sans s'en douter le moins du monde ?

Nombre de lots de la Loterie Nationale, en effet, n'ont jamais été réclamés ; il en est de même pour tous les emprunts qui comportent des tirages. C'est ainsi qu'au 31 décembre 1935, parmi les lots non réclamés du Panama figuraient six lots de 500.000 francs, quatre de 250.000 francs, seize de 100.000 francs, quatorze de 10.000 francs...

Sans compter d'innombrables lots de 2.000 et de 1.000 francs et maintes obligations et lots remboursables.

Le curé de Montléry recevant le roi d'Espagne se contenta de lui dire : « Sire, comme les longues harangues sont ennuyeuses, permettez-moi seulement d'entonner en votre honneur la vieille chanson :
« Tous les bourgeois de Châtre et Montléry... »

Ont grande joie que vous soyez ici, etc. Le roi, charmé, lui cria bis en faisant donner dix louis au bon curé. Mais celui-ci, sans perdre la carte, cria bis à son tour. Et le roi, de bonne humeur, donna la somme.

Le Lisier.

Le curé de Montléry recevant le roi d'Espagne se contenta de lui dire : « Sire, comme les longues harangues sont ennuyeuses, permettez-moi seulement d'entonner en votre honneur la vieille chanson :
« Tous les bourgeois de Châtre et Montléry... »

Ont grande joie que vous soyez ici, etc. Le roi, charmé, lui cria bis en faisant donner dix louis au bon curé. Mais celui-ci, sans perdre la carte, cria bis à son tour. Et le roi, de bonne humeur, donna la somme.

Le Lisier.

Le curé de Montléry recevant le roi d'Espagne se contenta de lui dire : « Sire, comme les longues harangues sont ennuyeuses, permettez-moi seulement d'entonner en votre honneur la vieille chanson :
« Tous les bourgeois de Châtre et Montléry... »

Ont grande joie que vous soyez ici, etc. Le roi, charmé, lui cria bis en faisant donner dix louis au bon curé. Mais celui-ci, sans perdre la carte, cria bis à son tour. Et le roi, de bonne humeur, donna la somme.

Le Lisier.

Le curé de Montléry recevant le roi d'Espagne se contenta de lui dire : « Sire, comme les longues harangues sont ennuyeuses, permettez-moi seulement d'entonner en votre honneur la vieille chanson :
« Tous les bourgeois de Châtre et Montléry... »

Ont grande joie que vous soyez ici, etc. Le roi, charmé, lui cria bis en faisant donner dix louis au bon curé. Mais celui-ci, sans perdre la carte, cria bis à son tour. Et le roi, de bonne humeur, donna la somme.

Le Lisier.

Le curé de Montléry recevant le roi d'Espagne se contenta de lui dire : « Sire, comme les longues harangues sont ennuyeuses, permettez-moi seulement d'entonner en votre honneur la vieille chanson :
« Tous les bourgeois de Châtre et Montléry... »

Ont grande joie que vous soyez ici, etc. Le roi, charmé, lui cria bis en faisant donner dix louis au bon curé. Mais celui-ci, sans perdre la carte, cria bis à son tour. Et le roi, de bonne humeur, donna la somme.

Le Lisier.

Le curé de Montléry recevant le roi d'Espagne se contenta de lui dire : « Sire, comme les longues harangues sont ennuyeuses, permettez-moi seulement d'entonner en votre honneur la vieille chanson :
« Tous les bourgeois de Châtre et Montléry... »

Ont grande joie que vous soyez ici, etc. Le roi, charmé, lui cria bis en faisant donner dix louis au bon curé. Mais celui-ci, sans perdre la carte, cria bis à son tour. Et le roi, de bonne humeur, donna la somme.

Le Lisier.

Le curé de Montléry recevant le roi d'Espagne se contenta de lui dire : « Sire, comme les longues harangues sont ennuyeuses, permettez-moi seulement d'entonner en votre honneur la vieille chanson :
« Tous les bourgeois de Châtre et Montléry... »

Ont grande joie que vous soyez ici, etc. Le roi, charmé, lui cria bis en faisant donner dix louis au bon curé. Mais celui-ci, sans perdre la carte, cria bis à son tour. Et le roi, de bonne humeur, donna la somme.

Le Lisier.

Le curé de Montléry recevant le roi d'Espagne se contenta de lui dire : « Sire, comme les longues harangues sont ennuyeuses, permettez-moi seulement d'entonner en votre honneur la vieille chanson :
« Tous les bourgeois de Châtre et Montléry... »

Ont grande joie que vous soyez ici, etc. Le roi, charmé, lui cria bis en faisant donner dix louis au bon curé. Mais celui-ci, sans perdre la carte, cria bis à son tour. Et le roi, de bonne humeur, donna la somme.

Le Lisier.

Chronique du Lot

LE CONGRÈS NATIONAL à Cahors DES ANCIENS COMBATTANTS DU FRONT

LA JOURNÉE DE SAMEDI

Samedi, tandis que le ciel inclément versait peu de lumière et beaucoup d'eau sur notre ville en rumeur, le Congrès des Anciens Combattants continuait ses travaux. La pluie n'a jamais arrêté les poilus...

Le matin, à 9 heures, se réunissaient dans le hall des tabacs les commissions chargées d'examiner les motions que l'on présentera à l'assemblée plénière du Congrès. L'après-midi eut lieu une réunion générale de toutes les commissions et enfin une réunion de tous les présidents départementaux. Maintenant le Congrès peut venir ; sa besogne est prête.

Nous n'entrerons pas dans le détail de ces discussions, motions et votes. C'est le terrain réservé à la presse « combattante » qui fournira aux intéressés tous les renseignements sur les décisions prises et les mesures proposées.

Notre part à nous dans cette manifestation, c'est ce qu'elle a d'extérieur et de public. Ce n'est ni la moins frappante ni la moins belle.

RÉCEPTION À LA PRÉFECTURE

Comme ils avaient été reçus la veille par la municipalité de Cahors, les délégués départementaux furent accueillis, non moins cordialement, samedi matin à la Préfecture du Lot.

Présentés par M. Pédelmas, le sympathique Président national qui porte en souriant sa lourde charge, les délégués furent reçus par M. Jacquier, le distingué représentant du gouvernement relégué avec plaisir et retient avec fierté le titre dont l'a salué M. Pédelmas en lui présentant les Anciens Combattants : « caporal Jacquier » et exprime à ceux qui furent ses camarades de combat ses vœux amicaux.

ARRIVÉE DE M. BESSE

M. René Besse avait atterri le matin, à 10 heures 30, sur l'aérodrome de Labéraudie, Parti de Paris à 7 h., sur Potez 35, il effectua le trajet en 3 heures 30.

A sa descente d'avion, paraissant tout dispos, il fut reçu par M. Marcel Jacquier, préfet du Lot, MM. Chaintrier, secrétaire général, Fontès, chef de cabinet, Orliac, président de la Chambre de Commerce, et diverses personnalités.

Il se rendit aussitôt à la préfecture, où il assista à la réception de la délégation des Anciens Combattants.

LES COMMISSIONS

L'après-midi, les commissions continuèrent leurs travaux préparatoires qu'ils devaient soumettre à la réunion plénière.

À 16 heures, s'est ouverte l'assemblée plénière, au cours de laquelle a été discutée très longuement la question du journal de la Fédération. Il a été décidé qu'il serait constitué un comité de rédaction d'un journal national. La question des insignes a été également envisagée. Il a été décidé qu'un modèle d'insigne serait adressé aux diverses fédérations, et que chaque donateur en recevrait un.

LE BUREAU DE LA FÉDÉRATION

Le soir, il fut procédé à l'élection du bureau de la Fédération nationale qui a été ainsi composé :

Président, M. Pédelmas ; président adjoint, M. Estingoy, de Toulouse ; vice-présidents, MM. Garcin, d'Aix-en-Provence ; François, de Clermont-Ferrand (Fédération du Centre) ; Palloc, de Montpellier (Fédération du Midi) ; Rassy (Fédération du Nord) ; Simonnet (Fédération parisienne) ; Taillon, de Toulon (Fédération de la Côte d'Azur) ; Vincent, du Mans (Fédération de l'Ouest).

LA JOURNÉE DU DIMANCHE

Ciel gris. Temps brumeux ! Ce n'est pas ce qui empêchera les Anciens Combattants d'exécuter le programme fixé. Mais cela a certainement empêché nombre de gens de se rendre à Cahors où tout était prêt pour les recevoir.

Pourtant, notre bonne ville est grouillante de monde et l'on se demande ce qu'il en eût été par le beau temps qu'on espérait. La journée sera quand même superbe et grandiose.

Elle commença, comme il se doit, par un hommage solennel et profondément émouvant des Anciens Combattants du Front aux camarades demeurés là-bas sur le Front. Ceux qui en sont revenus n'oublient pas les frères d'armes qui y sont restés. Ici, il ne s'agit pas d'une formalité protocolaire, d'une cérémonie froidement officielle. Non. Le geste est simple comme était la poignée de mains dans les tranchées ; l'émotion est sincère et le cœur plein de tristesse vraie.

MM. Jacquier, préfet du Lot ; René Besse, ministre des pensions ; Garrigou, sénateur, sont venus assister à la cérémonie, ainsi que les membres de la municipalité cadurcienne.

M. Pédelmas, président national, entouré des délégués départementaux et des membres du bureau de la Fédération, se rend place Thiers devant

le monument aux Morts. Une foule dense et recueillie y est rassemblée. Des tirailleurs sénégalais font une haie d'honneur.

Les délégués, silencieusement, approchent du monument, s'inclinent et posent, aux pieds de la grande stèle où sont gravés les noms de la liste glorieuse et funèbre, les gerbes, les couronnes et les fleurs.

La foule se découvre. Tout le monde s'immobilise. Un immense recueillement plane sur l'assistance. Pendant un moment la pensée commune s'élève en hommage reconnaissant vers « ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie. »

Puis éclate la sonnerie de « Cessez le feu » qui mit fin à la guerre et, lentement, se disperse la foule que cette cérémonie a profondément émue.

RASSEMBLEMENT ET CORTÈGE

Bientôt, va venir l'heure du cortège qui doit témoigner par une démonstration publique l'ampleur et la puissance du mouvement ancien combattant.

Pendant que travaillaient les commissions, les délégués pour le Congrès sont arrivés de toutes parts, dans la soirée de samedi et dans la matinée du dimanche.

Il s'agit de les rassembler et de les ordonner. Cette opération s'effectue dans la vaste cour de la gare, aussi simplement que possible. Sur le terrain sont disposées de hautes pancartes portant, chacune le nom d'un canton. Autour d'elles se groupent les représentants dudit canton.

A dix heures tout est prêt. On organise le cortège en tête duquel sont placés les drapeaux des Fédérations. Le bureau de la Fédération vient ensuite. Puis l'immense foule disciplinée et puissante des délégués.

Il se met en marche par l'avenue de la Gare, la rue Président-Wilson, d'où il débouche sur le boulevard entre deux haies compactes et serrées de spectateurs. Ce cortège donne une magnifique impression de force calme et consciente.

Au débouché de la rue Wilson, devant l'Hôtel de Ville se tiennent MM. Jacquier, René Besse, Garrigou et les représentants de la municipalité. Sur le perron de la Mairie est groupée la magnifique nuba des tirailleurs, que nous félicitons et remercions pour son endurance et son dévouement. Pendant tout le défilé qui dura plus d'une heure, les musiciens nègres n'ont pas arrêté de jouer, faisant succéder avec une inépuisable virtuosité les marches, aux chansons et aux pas redoublés.

LA RÉUNION PLÉNIÈRE

Elle a lieu sur la place Thiers où se pressent les milliers d'auditeurs qui vont suivre les travaux du Congrès. Une vaste estrade est dressée sur laquelle prennent place les membres du bureau, tandis qu'au centre de l'immense espace sont disposés les puissants haut parleurs.

Puis M. Pédelmas donne la parole aux délégués des Fédérations départementales.

M. Guérin, président de la Section cadurcienne, salue d'abord tous les camarades présents au nom de ceux qui les reçoivent dans leur vieille cité, heureuse et fière de cet honneur. Sa chaleureuse allocution est très applaudie.

On entend ensuite le délégué de la Haute-Garonne, de la Bretagne, celui de la Seine, celui de l'Hérault, ceux du Puy-de-Dôme, du Nord, des Alpes-Maritimes et, enfin, notre sympathique compatriote, M. Calméjane-Course. Tous glorifient et magnifient l'esprit des Anciens Combattants que des journées comme celle d'aujourd'hui, viennent donner une force et un élan renouvelés.

Malgré la pluie qui tombe par ondes, les congressistes écoutent et applaudissent passionnément.

Le Secrétaire fédéral donne successivement lecture des motions et votes qui ont été étudiés et préparés. Ils sont adoptés d'enthousiasme car ils répondent admirablement au sentiment de tous.

Puis, la foule défile sur le boulevard et se dirige vers les Allées Fénelon.

LE BANQUET

Nous ne reviendrons pas sur la parfaite réussite de l'organisation de ce banquet-monstre. Elle fait honneur pour le service et le menu, à M. Paulhaac qui mérite les félicitations de tous.

Face aux tables qui s'allongent parallèlement est établie la vaste table d'honneur sur toute la largeur des Allées. Là sont toutes les autorités parlementaires, gouvernementales, militaires, départementales et municipales. Nous n'entreprendrons pas de citer. Derrière la table d'honneur se dresse la tribune aux harangues.

Signalons, enfin, que pendant le repas dont le service fut parfait, l'excellente musique « l'Avenir cadurcien » a régalé les convives d'un menu har-

monieux aussi bien exécuté que composé. Elle était dirigée par M. Bourjade.

C'est M. Audoire, président de la commission d'organisation des fêtes, qui ouvre la série des discours pour remercier, en excellents termes, la municipalité de Cahors de sa collaboration à l'organisation des fêtes et de l'accueil qu'elle a réservé aux congressistes.

Puis, M. Pédelmas, avec sa vibrante et puissante éloquence résume en quelques formules la doctrine des Anciens Combattants qui veulent la grandeur de la France et la paix du monde. Il dit que par des visites ultérieures dans les cantons il se réserve de préciser la portée des vœux adoptés aujourd'hui.

Il remercie Cahors et ses édiles. Il salue M. René Besse, qui peut parler à la fois comme ministre, comme ancien combattant et comme mutilé. Il adresse ensuite son salut à toutes les personnalités présentes et cède la parole à M. Jacquier, préfet du Lot.

M. Jacquier prononce une courte et cordiale allocution. C'est à des camarades qu'il s'adresse en camarade plus encore qu'en Préfet. Il évoque le souvenir des temps où se forgea cette amitié du front à laquelle il reste profondément attaché. Puis il demande à tous de lever leur verre à la paix dans le travail et il porte la santé de M. Albert Lebrun, président de la République.

Enfin, apparaît à la tribune M. René Besse, ministre des pensions.

Je ne suis encore ministre que pour très peu de temps, dit-il. Ce n'est donc pas en cette qualité que je vous parlerai, mais j'ai le droit de m'adresser à vous en camarade.

Il est excellent que des manifestations du genre de celle qui vient de se dérouler aujourd'hui si brillante, si imposante par le nombre, se déroulent dans le pays. Elles permettent de rappeler à chacun ce que les anciens combattants ont éprouvé. De cœur en cœur monte le secret de leurs souffrances passées qui ont fait les hommes plus grands, qui les ont rendus plus pacifistes. Les émouvants souvenirs de la guerre ne peuvent se prescrire. Nous avons chevillé au cœur, dit-il, l'amour de la France, plus grande, plus belle et nous voulons avant tout la paix. Nous avons assez vu les misères et les malheurs de la guerre. Mais les années passent et les événements les plus émouvants s'oublient ; il est bon de les rappeler aux jeunes générations. Les anciens combattants resteront des constructeurs, mais ils ne veulent pas construire à faux.

Nous voulons construire la paix en dehors des formules périmées, la paix dans la sécurité du pays et l'amitié retrouvée entre les peuples. A cette grande tâche travaillent de tout cœur les anciens combattants du front qui ont placé avant leurs intérêts matériels ceux de la France et de la paix.

Je estime accomplir un devoir sacré en magnifiant votre volonté d'aborder les grandes questions de défense et d'union pour le salut du pays et du monde en dehors de toute politique. Dans ce pays où passe un souffle nouveau et où vont s'accomplir des expériences nouvelles, le rôle des anciens combattants est marqué. Ils seront prêts certainement à s'associer à tout ce qui représentera le désir unanime du pays. Ce n'est pas d'eux que viendra la moindre obstruction...

Et le ministre termine : Je lève mon verre à l'avenir et à la prospérité des anciens combattants du front, pour la République et pour la France.

Tous ces discours sont chaleureusement applaudis.

M. Pédelmas déclare la séance levée et clos le huitième congrès national.

LA SOIRÉE

Ainsi s'achève la grande journée des Anciens Combattants qui fut remarquable par sa magnifique tenue et par l'ordre imposant dans lequel elle s'est déroulée.

A la fin du banquet, tandis que se répandaient sur nos boulevards les congressistes, notre ville présente une extraordinaire animation. Il y a partout une atmosphère de cordialité et de joie.

Le soir l'excellente musique du 126^e d'infanterie donne un premier concert sur le perron de l'Hôtel de Ville devant une foule énorme. Le même succès lui est réservé pour son second concert donné le soir, entre 9 et 10 heures, sur la place Thiers.

Pendant la soirée des bals animés et joyeux étaient organisés en divers points de la ville. Ils se prolongèrent tard dans la nuit.

Enfin, nous ne voulons pas terminer cet insuffisant compte rendu sans rendre hommage à la municipalité qui a tout fait pour réserver aux Anciens Combattants une réception digne d'eux et de Cahors. L'excellent secrétaire général, M. Lépinard, a été pour elle un collaborateur aussi diligent que dévoué.

Il convient aussi de féliciter M. Olivier, agent-voyer municipal et ses collaborateurs qui ont si bien travaillé à la décoration de la Ville et aux magnifiques illuminations qui ont émerveillé (nous en avons reçu le témoignage), nos hôtes nos visiteurs et ont beaucoup contribué à leur laisser de leur séjour à Cahors le meilleur souvenir.

LA JOURNÉE DE LUNDI

Dans la journée de lundi, un certain nombre de congressistes ont visité les divers sites du Quercy, notamment Rocamadour, Padirac, Marcihaac et Cabrerets où un apéritif d'honneur fut offert par la municipalité de la coquette cité des bords du Célé.

Les Quercynois ont-ils fondé Belgrade ?

Nous lisons dans la « Dépêche », à la chronique de Montauban :

Nous savons qu'un Gascon né à Saint-Nicolas de la Grave, dont la famille était de Caumont, a fondé la ville de Détroit, la Constantinople des lacs de l'Amérique du Nord. Il paraîtrait que des Quercynois auraient, bien longtemps avant, fondé la capitale actuelle de la Serbie.

Ce qui est certain, c'est qu'un peuple gaulois appelé Scordisque accompagna les Tectosages (les Toulousains) dans leurs expéditions contre la ville de Delphes de l'ancienne Grèce. La limite entre les Scordiques et les Tectosages était la rivière du Tarn.

Après la défaite de l'armée gauloise, une partie des Scordiques s'arrêta au confluent du Danube et de la Save, où elle se fixa.

C'est ce qu'ont écrit les historiens anciens Florus et Justin et en France Rollin.

C'est aussi l'opinion du savant Domini.

Une profonde dissertation sur cette matière fut communiquée en séance publique à l'Académie des belles-lettres de Montauban, quelques années avant la Révolution française.

« Le goût des Quercynois pour les établissements dans les terres étrangères, lit-on dans « l'Histoire du Quercy », ne doit pas surprendre. On trouve dans « l'Histoire d'Espagne », de Turquet, qu'une troupe considérable d'habitants de Cahors, suivit Alphonse de Navarre, roi de Castille et de Léon, dans la guerre contre les Sarrasins et qu'ils s'arrêtèrent ensuite en Espagne, où ils s'établirent dans la ville de Pamplune en 1127. »

« Les soldats de l'armée serbe recueillis à Montauban pendant la guerre 1914-1918 ne se doutaient pas être venus au pays d'origine des fondateurs de leur capitale. L'école serbe qui bientôt s'éleva dans notre ville pourra rappeler ces deux fait-historiques. V. M. »

COUR D'ASSISES DU LOT

La Cour d'assises du Lot s'ouvrira à Cahors le 22 juin 1936, à midi, sous la présidence de M. Desit, conseiller à la Cour d'appel d'Agen, assisté de MM. Malrieu, président et Héguy, juge au siège.

Jurés titulaires

MM. Arsène Bessières, cultivateur à St-Félix ; Barthélemy Felzines, maire de Lacandouzet ; Charles Doumer, maire de Montcuq ; Marcel Vidal, cultivateur à Bégay ; Edmond Souliag, propriétaire à Bégay ; Henri-Pierre Dolz, agriculteur à Saint-Géry ; Ernest Lagrive, employé des postes à Cahors ; Ludovic Mangien, boulanger, maire de Boissières ; Charles Revellat, propriétaire à Sarrazac ; Marc Maurel, propriétaire à Anglars-Juillac ; Raymond Delpech, propriétaire à Bégay ; Emile Serres, retraité à Bonfilhaac ; Joseph Veyrac, propriétaire à Teyssieu ; Urbain Hébard, menuisier à Frayssinet-le-Gourdonnais ; Jean Pons, dit Fernand, boulanger à St-Céré ; Louis Labourdine, maire de Belmont-Bretonne ; Elie Pagès, propriétaire à Espédaillac ; Jean-Baptiste Bergougnot, maire de Ruyres ; Jules Francoual, maire de Peyrilles ; Emile Dournes, cultivateur à Lentillac-Saint-Blaise ; Bernard Rey, agent d'assurances à Figeac ; Raymond Chassaing, maire de Creysse ; Honoré Bazillou, propriétaire-agriculteur à Dégagnac ; Henri Laroche, maire de Scagnac ; François Laborie, de Felzins ; Calixte Clamagraud, adjoint au maire de Souceyrac ; Henri Patia, négociant à Cahors ; François-Gilbert Lagarrigue, agent d'assurances à Limogne ; Augustin Albert, adjoint au maire de Gréatoul ; Louis Boulet, agriculteur à Montvalent ; Jean Cazes, capitaine en retraite à Saux ; Jean Capmas, cafetier à Montcuq ; Jean Marcezac, adjoint au maire de Cabrerets ; Jean Daynac, ex-négociant à Figeac.

Jurés suppléentaires

MM. Victor Pouzergues, boulanger à Cahors ; Laurent Alphonse, négociant à Cahors ; Georges Alazard, fumiste à Cahors ; Pierre Lambert, minotier à Cahors.

Aucune affaire n'est encore inscrite au rôle de cette session.

DÉMONSTRATIONS D'ARBORICULTURE DANS LES VALLÉES DE LA DORDOGNE, DE LA BAVE ET DANS LE SÉGALA.

De la Direction des Services agricoles :

Dans le but d'améliorer la production du pêcher dans les vallées de la Dordogne et de la Bave et la production du pommier dans le Ségala, la Direction des services Agricoles organise des causeries suivies de démonstrations pratiques sur la taille d'été des arbres fruitiers et la défense sanitaire du verger aux lieux et date ci-après :

Vendredi 5 juin : à l'école d'Artisanat rural de Souillac, de 9 heures à 11 heures ; chez M. Coulié à Ste-Catherine, commune de Creysse, de 15 heures à 17 heures.

Samedi 6 juin : chez M. Foix, à Bétaillé, de 8 heures à 10 heures ; chez M. Sireyès à Cornac, de 13 heures à 15 h. 30 ; chez M. Dupuis, à St-Médard-de-Presque, de 17 heures à 19 heures.

Dimanche 7 juin : chez M. Léopold Estival, aux Vitarelles, commune de Montet-et-Bouxaal, de 10 heures à 12 heures.

Compatriote

Notre compatriote, M. Taurand André, vient d'être reçu au concours de dessinateur de la Ville de Paris. Félicitations à M. Taurand qui est de Cahors et le genre de notre excellent compatriote, M. Mention, contrôleur des P.T.T., à Paris.

Contingent à incorporer en 1936

La prochaine fraction du contingent à incorporer en 1936 comprendra 12 mois de la classe 35 et 2 mois de la classe 36. Elle sera composée de jeunes gens nés du 1^{er} janvier 1915 au 29 février 1916, ces dates incluses, ainsi que des omis et ajournés des classes précédentes reconnus aptes au service militaire par les Conseils de révision.

LES ENFANTS DU QUERCY A TOULOUSE

L'Amicale des Enfants du Quercy rappelle à ses adhérents que l'excursion à la grotte de Cabrerets aura lieu le dimanche 12 juillet.

L'itinéraire sera le suivant :

Départ de Toulouse, bar de la Rotonde, 23 boulevard de Strasbourg, à 6 heures précises ; Fronton, Montauban, St-Antoine, Vallée de la Bonnette, Caylus, Varain, Limogne, Cajarc, Vallée du Lot, Sainte-Cirq-Lapopie (visite), Cabrerets (arrivé, 11 heures, visite de la grotte, déjeuner).

Départ, 14 h. 30, Vallée du Célé, Figeac (visite), Capdenac-le-Haut, Faycelles, Vallée du Lot, Cajarc (arrivé, 18 h. 30 ; dîner).

Départ, 21 h., Limogne, Vaïre, Bach, Puy-laroque, Caussade, Montauban, Grisolles.

Arrivée à Toulouse vers minuit.

De même que pour Padirac et dans le but de faire connaître les principales beautés du Quercy, les amis des sociétés seront admis et ils bénéficieront des mêmes avantages.

Afin de pouvoir l'organiser dans les meilleures conditions possibles, sociétaires et amis sont informés que le dernier délai d'inscription sera le 10 juin.

Les demandes qui parviendront après cette date ne seront admises que sous réserve.

Le prix de l'excursion qui comprendra tous les frais sera définitivement fixé vers le 25 juin.

Le nombre des adhésions déjà reçues permet d'espérer que le prix total ne dépassera pas 100 francs.

Ceux qui désiraient la faire ont donc tout intérêt à ne pas différer leur inscription.

S'adresser à M. Cures, chemin Cathala, 53, à Lardenne, Toulouse, chèques-postaux 311-13.

Pour tous renseignements, prière de joindre un timbre-poste de 50 centimes pour la réponse.

POUR LES SANS-FILISTES

Le Ministère des P.T.T. vient d'être informé que les travaux de mise au point du poste de radiodiffusion de Mur-et-Saint-Jean, qui est l'un des plus importants de France, puisqu'il atteindra la puissance de 120 kw., est entré en service.

De telle sorte que la réalisation du plan général Ferrié, dont M. Mandel a pourvu l'exécution méthodique, est en voie d'achèvement.

On sait, en effet, que les postes de Lille, Paris P.T.T., Strasbourg, Lyon, Marseille, Nice, fonctionnent depuis quelques mois avec des puissances variant de 60 à 120 kw., que les installations du nouveau poste de Radio-Paris et du Centre d'émission colonial qui sont en construction dans la région de Moulins, seront en Europe les plus puissants du genre et qu'enfin avant de quitter le Ministère des P.T.T. M. Mandel a désigné la commande des émetteurs des régions de Limoges et de Grenoble.

Ainsi, la France va être dotée d'un réseau de radiodiffusion d'une importance au moins égale à celle des états étrangers qui lui permettra de rivaliser avec succès avec des pays qui, comme l'Angleterre et surtout l'Allemagne, disposent de ressources radiophoniques six fois plus élevées que les nôtres.

Le nouveau poste émetteur de télévision de la Tour Eiffel a commencé ses émissions.

Installés à proximité du pilier nord, les appareils dont la puissance est dix fois plus grande que celle des appareils utilisés jusqu'ici, actionnent une antenne située au sommet de la Tour, spécialement conçue par les techniciens pour assurer un bon rayonnement dans une zone d'une soixantaine de kilomètres autour de Paris. La première émission a donné les résultats pleinement satisfaisants. Les images fournies par les nouvelles installations sont bien plus nettes et plus lumineuses que par le passé.

Ces appareils perfectionnés, qui, à l'heure actuelle n'existent encore dans aucun des pays voisins, placent la France à la tête de la technique dans le domaine de la Télévision.

P.-O.-MIDI

FOIRE DU GRAVIER A AGEN

A l'occasion de la Foire du Gravier à Agen des billets spéciaux d'aller et retour, à demi-tarif (1), sont délivrés les 1^{er} et 7 juin 1936, pour Agen, au départ de toutes les gares des sections de lignes de :

Marmande et Condom à Porte-St-Marie ; Auch à Astaffort ; Montauban à Lamagistère ; Cahors à Monsempron-Libos ; Le Buisson à Haute-fage-Auradou ; Penne (L.-et-G.) ; Tonneins ; Castillonès à Villeneuve-sur-Lot.

(1) Avec minimum de perception de : 12 fr. en 1^{re} classe, 8 fr. en 2^e classe, 5 fr. en 3^e classe, pour les adultes ; 6 fr. en 1^{re} classe, 4 fr. en 2^e classe, 3 fr. en 3^e classe, pour les enfants de 3 à 7 ans.

Renseignements dans les gares intéressées.

MARCHÉ DU TRAVAIL

La situation du marché du travail pendant la semaine du 11 au 16 mai 1936, dans le Lot, a été la suivante.

Nombre de placements locaux à demeure : 3 hommes, 3 femmes, Interlocaux, 8 hommes, 6 femmes.

En extra : néant. Demandes d'emploi non satisfaites : 4 hommes, 1 femme. Offres d'emploi non satisfaites : 3 hommes, 2 femmes. Le fonds de chômage a secouru : 3 hommes, 1 femme.

CONSOMMATEURS !

Chez votre épicière exigez les vins en bout, soit ordinaire, ou de dessert estampillés « Borderies Frères ». Cette marque est une garantie. Livr. eff. à dom. par M. Masbou, déposit. Café Place St-Georges, à CAHORS. Tél. 3.60.

REMOUS

« Remous » est un film sincère, Quelque volupé de sentir tout au long d'un film l'effort d'un homme intelligent vers la simplicité, la vérité, l'humanité. Enfin, un film qui sort des chemins battus. Un chef-d'œuvre ; un vrai !

Société des Etudes du Lot

Séance du 18 mai 1936

Présidence de M. Irague. Présents : MM. J. Calmon, Camy, Feyt, Labat, Lucie, Pendaries, Doct. Peyrissac, Rajade, Rigaudières, Rougé, Colonel Sala, Teyssoniers, Vialard.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président donne lecture : 1) de la lettre de remerciements de M. Auréjac, élu membre de la Société ;

2) d'une circulaire par laquelle la Société des Antiquaires de Picardie annonce pour le 15 juin la célébration de son Centenaire, qui coïncidera avec l'ouverture du 99^e Congrès annuel de la Société Française d'Archéologie, sous la présidence de M. Adrien Blanchet, assisté de M. Marcel Aubert.

Elections, comme membres correspondants : du Rév. Père Dom Albert de St-Avit et de M. Jean Cazes.

Présentation, comme membre correspondant ; de M. Veilhac, instituteur honoraire à Souillac (Lot), par MM. Labat et Irague.

Dons : 1) de M. le chanoine Lacroix, archiprêtre de Figeac ; L'Eglise St-Sauveur de Figeac, par le chanoine Marboutin ;

2) de M. Maurice Reygasse, Maître de conférences à la Faculté des Lettres d'Alger, plusieurs études sur la Préhistoire en Afrique du Nord ;

Observations sur des Cupules dans le Sahara Central ;

Découverte d'une technique campignienne dans le Paléolithique inférieur du Sud constantinois ;

Découverte d'ateliers de technique acheuléenne dans le Tassili des Ajers ;

La Préhistoire du Sahara Central (Hoggar et Tassili des Ajers) ;

Le Néolithique ; observations sur un faciès nouveau du Néolithique des confins algéro-soudanais ;

Découverte d'un atelier de technique Levalloisienne dans le Sahara Central à Liguéguemine ;

Gravures et peintures rupestres du Tassili des Ajers ;

Compte rendu d'une Conférence faite par M. Maurice Reygasse sur ses différentes missions dans le Sahara Central.

M. Teyssoniers dépose sur le bureau, de la part de son auteur, M. le Docteur Lovio, sa dernière œuvre « Strophes ». La Société adresse ses remerciements aux donateurs.

M. le Secrétaire général rend compte de la correspondance et des publications reçues et signale :

1) dans différents journaux du Midi la mention de l'activité de notre Société ;

2) de la part de M. Daynard, le compte rendu de la séance du 28 avril de la Société Archéologique du Midi de la France (donnant une communication de M. le chanoine J. Contrasty, sur « Jean Tissandier, évêque de Rieux (1324-1348), natif de Cahors ») ;

3) de la part de M. Blanc un article du « Journal » du 12 mai, de Marius Ary-Leblond, sur la part qu'aurait prise Gambetta à notre installation sur la Côte des Somalis ;

CAHORS

CENTENAIRE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS

Nous avons déjà annoncé que le Centenaire de la Caisse d'Épargne de Cahors sera célébré le dimanche 7 juin, sous la présidence de M. de Monzie.

Nous publions dans le prochain numéro le programme de ces fêtes auxquelles sera associée la population de notre ville.

Départ de M. René Besse

Lundi matin, à 9 heures 30, M. René Besse a quitté Cahors pour rejoindre Paris, en avion, avec MM. Thiébaud et Berthet, ses deux sympathiques chefs de cabinet.

L'avion ministériel prit son vol vers 10 heures escorté par deux avions pilotes par MM. de Nazaris et Artigalas.

A la sous-préfecture de Gourdon

M. Vernay, sous-préfet de Gourdon, est nommé sous-préfet de Lapalisse. C'est un bel avancement dont nous félicitons sincèrement l'excellent sous-préfet, qui est le fils de nos bons confrères de la presse départementale. Et nous l'assurons qu'il laissera dans notre département un très bon souvenir.

M. Domange, chef de cabinet du préfet de la Dordogne, est nommé sous-préfet de Gourdon. Nous lui exprimons nos vœux de bienvenue.

Naissance

Notre excellent compatriote, M. Albert Monville, réputé chef pilote au centre aéronautique de Sidi-bel-Abès, vient d'être l'heureux papa d'une superbe fillette qui a été prénommée Anne-Marie.

Tous nos compliments à M. Monville et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Nécrologie

Les obsèques de Mme Pont ont été célébrées samedi. La regrettée défunte a succombé à une longue maladie, à l'âge de 54 ans.

Elle était fille de M. Muxart, professeur au lycée Gambetta, ancien conseiller municipal de notre ville, où il avait laissé le meilleur souvenir. Son mari, capitaine d'infanterie, mourut glorieusement au front pendant la guerre. Depuis lors, Mme Pont avait exercé les fonctions de directrice de l'internat au lycée de Montauban.

Cet établissement universitaire avait envoyé une délégation aux obsèques qui furent suivies par un imposant cortège dans lequel nos remarquables également une délégation des professeurs du lycée Gambetta. De nombreuses couronnes témoignaient les regrets que laisse la défunte.

Nous présentons à M. Robert Pont, lieutenant du génie, à M. Maurice Pont, professeur agrégé au lycée de Nice, et à tous les membres de la famille en deuil l'expression de nos condoléances émuës et sincères.

Service téléphonique

M. G. Mandel, Ministre des P.T.T., vient de décider que pendant l'été le service téléphonique sera assuré le dimanche jusqu'à 21 heures dans tous les chefs-lieux de canton et dans tous les bureaux desservant au moins 50 abonnés. Cette prolongation du service du dimanche entrera en vigueur le 31 mai.

Tombé de vélo

Mme Lamarenie, de Sauveterre-la-Lémance, avait pris place sur le portebagages de la bicyclette de son mari. Par suite d'un brusque coup de guidon donné au vélo, Mme Lamarenie tomba et dans la chute se fit de nombreuses contusions. Elle a été transportée à l'hôpital de Cahors où elle a reçu les soins du docteur Rougier.

Happé par un arbre de transmission

Le jeune Jean Thaucier, 12 ans, de Mayrinhaac-Lentour, s'amusa dans le moulin de ses parents, lorsque ses vêtements furent happés par un arbre de transmission et l'enfant fut pris dans les engrenages. Retiré aussitôt, il fut transporté à l'hôpital de Cahors où M. le docteur Rougier constata des fractures aux bras, à une jambe et au maxillaire.

Tribunal de simple police

A l'audience du 27 mai, on a jugé les affaires suivantes :
Infractions au code de la route, amendes encourues : sept à 1 fr. ; trois à 2 fr. ; une à 3 fr.
Infractions à la loi sur l'ivresse, condamnations prononcées : une à 1 fr. ; une à 3 fr.
Infractions à la loi sur les allocations familiales, condamnations prononcées : une à 1 fr.
Violences légères, une condamnation à une journée de travail.
Répression des fraudes : une condamnation à 1 fr. d'amende.
Infraction aux décrets-lois (du 30-11-35), une condamnation à 1 fr. d'amende.

Bonne battue

Une battue a eu lieu au Plagal (commune de Lhospitalet). Cinq renards ont été tués.

Beau tableau de chasse

Chez nos voisins, à Egletons, en Corrèze, réside un nemrod, M. Jean Noaille qui est réputé, avec justice, pour ses exploits contre la sauvagine. En une année, il a capturé 60 blaireaux, 28 renards, 12 putois et 5 lièvres. C'est, on le voit, un superbe tableau de chasse.

Pacage interdit

Mme Salanié, propriétaire à Coutrix (commune de Latronnière) laissait pacager ses 12 vaches sur la route. Les gendarmes survinrent et dressèrent contravention. Mécontente, la dame Salanié répondit aux gendarmes qui lui demandaient la date et le lieu de sa naissance : « Si vous voulez le savoir, vous n'avez qu'à aller le voir. Vous avez bien vu les vaches sur la route !!! »

JOURNÉE D'AVIATION A LALBENQUE

Le 7 juin sera jour de très grande fête dans notre localité, puisque nous y recevrons les Pilotes de Tourisme de l'Aéro-Club du Lot, et les Pilotes régionaux propriétaires d'avions.

Notre ville se prépare en conséquence, à l'occasion de cette première manifestation aéronautique, au terrain de Charbonnier, qui va devenir, sans doute, aérodrome privé municipal, par la suite.

C'est avec le concours de l'Office aérien de France, du Comité des Fêtes, et de la Butte-Jazz Gourdonnaise, que la journée d'aviation est organisée ; nul doute qu'une affluence, plus importante peut-être encore que lors de la fête locale des 10 et 11 mai, ne vienne, de tous les points de la région, animer notre ville, et contribuer au succès complet de la manifestation, qui clôturera, le soir, une illumination électrique féérique, avec grand bal aéronautique des aviateurs. Nous en reparlerons, en donnant le programme détaillé de la journée du 7 juin.

Etat comparatif de récolte de blé

L'« Officiel » publie l'état comparatif des déclarations d'ensemencement et de récoltes de blé effectuées en 1935 et en 1936 dans le Lot.

Nombre de déclarations : En 1935 : 19.414. En 1936 : 16.173.

Superficie des ensemencements : En 1935 : 31.867 ha. En 1936 : 27.077 ha.

Récolte déclarée : En 1935 : 350.939 quintaux. En 1936 : 300.147 quintaux.

Chronique des Théâtres

Tournée Charles Barot

Nous verrons au théâtre municipal le lundi 8 juin, le triomphal succès de rire actuel, *Bichon*, de M. Jean de Létraz.

C'est les Tournées Ch. Barot qui nous donneront ce Bichon, cet inénarrable Bichon qui, depuis l'an dernier, fait la joie de Paris.

Il ne faudra pas manquer ça.

Arrondissement de Cahors

Castelnaud-Montriat

Fête votive de la Porte de la ville.

Cette fête aura lieu le samedi 6 et le dimanche 7 juin.

Le faubourg sera magnifiquement pavé et illuminé. De multiples et intéressantes attractions attireront, comme tous les ans, de très nombreux visiteurs désireux d'assister à l'exécution du programme suivant :

Samedi 6 juin, à 21 heures, retraite aux flambeaux, grand bal avec le concours de l'excellent orchestre « le jazz castelnaudais ».

Dimanche 7 juin, à 8 heures, tour de ville en musique, aubade aux habitants.

A 11 heures, défilé de la musique, visite au monument aux morts de la grande guerre, dépôt d'une gerbe de fleurs.

A 11 h. 30, apéritif-concert.

A 16 heures, concert public par la fanfare « l'Avenir de Castelnaud » qui exécutera : 1° L'Echo du Reulec (pas redoublé) ; 2° L'île de la Jatte (ouverture) ; 3° La Mélangé (fantaisie) ; 4° La vallée du Coëlon (valse) ; 5° Les premières feuilles (fantaisie).

A 16 heures 30, grand bal, distribution de fleurs par les jeunes gens de la classe.

A 21 heures, tour de ville en musique, grand bal champêtre, bataille de confetti.

A minuit, farandole d'adieu et ronde des belles-mères.

C'est la saison des plaisirs que la jeunesse vienne sans hésiter.

Carnet rose. — Nous apprenons avec plaisir l'heureuse naissance de Michelle-Yvette-Eva Verdier, la mignonne fillette de M. Ernest Verdier, charcutier à Castelnaud-Montriat et de Mme née Gergette Bladou.

De nos félicitations aux aimables parents et nos vœux de santé au bébé et à la charmante maman.

Albas

Assainissement. — M. René Besse, Ministre des Pensions, vient de recevoir la lettre ci-dessous de M. Ferron, Ingénieur en Chef du Génie rural.

Génie rural.

Bordeaux, le 23 mai 1936.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Le 12 mai 1936, vous avez bien voulu attirer mon attention sur l'urgence qui s'attache à la réalisation du projet d'assainissement de la commune d'Albas.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que je vais faire procéder très prochainement aux études sur le terrain du projet que je transmettrai ensuite à M. le Ministre de l'Agriculture avec des propositions très favorables de subvention. »

« Veuillez agréer, etc. — L'Ingénieur en Chef du Génie rural : Signé : Ferron. »

Bélaye

On nous prie d'insérer : Le groupement des usagers de l'électricité vient de se constituer en association régulière en date du 22 mai 1936, sous le titre : « Association des consommateurs ruraux de l'électricité de la commune de Bélaye (Lot) ».

Son but est la défense des intérêts des usagers et l'accroissement du bien-être par l'électricité.

Le Bureau est constitué comme suit : M. Léonce David, Président ; M. Pierre Almus, Vice-Président, chargé du service technique ; M. Raynal, secrétaire et M. Gaponou, trésorier.

En souhaitant la bienvenue à ce jeune groupement, nous espérons qu'il rendra d'utiles services, qu'il éclairera nos idées sur les questions électriques et qu'avant peu l'électrification des carter permettra à toute une commune d'en faire partie. — P. A.

Montcuq

Foire du 28 mai. — Malgré les travaux de la fenaison, cette foire a été assez importante et, dans l'après-midi, il y avait beaucoup de monde.

Les divers marchés étaient suffisants.

ment approvisionnés, en particulier, celui des primeurs.

L'emplacemement réservé aux marchands forains était occupé en majeure partie.

Absence d'animaux d'élevage de l'espèce ovine.

Il s'est effectué pas mal de transactions.

Cours qui ont été pratiqués :
Marché aux bestiaux : bœufs d'attelage, de 4.500 à 5.000 fr. ; vaches, de 4.000 à 4.500 fr. ; génisses, de 3.000 à 3.500 fr. ; taureaux, de 2.500 à 3.000 francs, le tout la paire ; animaux pour la boucherie : bœufs, de 160 à 180 fr. ; vaches, de 140 à 160 fr., le tout les 50 kilos ; veaux, de 4 à 5 fr., extra, 6 fr. ; chevreaux, de 3 à 3 fr. 50 ; agneaux, 4 francs ; moutons et brebis, 3 fr. 50, le tout le kilo ; porcs pour la charcuterie, 6 fr. le kilo ; porcelets d'élevage, de 150 à 200 fr. pièce, suivant la grosseur.

Marché à la volaille. Poulets, 5 fr. ; canards, 3 à 3 fr. 50 ; dindons, 4 fr. ; canards, 3 fr. 50 ; lapins, 1 fr. 50, le tout le demi-kilo ; pintades, 30 à 35 fr. ; pigeons, 5 à 8 fr., le tout la paire ; œufs, 3 fr. la douzaine.

Oisons, de 25 à 30 fr. ; canards moulés, 16 fr. ; canards communs, 9 fr., le tout la paire.

Marché au jardinage. Choux à planter, 6 fr. ; oignons, de 1 fr. 50 à 2 fr., le tout le cent ; salades diverses, 1 fr. le paquet ; aubergines, 4 fr. ; tomates (plants), 2 fr., le tout la douzaine ; choux pommes, de 1 fr. à 1 fr. 50 ; salades diverses, 0 fr. 25 à 0 fr. 50, le tout la pièce ; carottes, 0 fr. 50 à 1 fr. ; oignons, 0 fr. 50 à 1 fr. ; radis roses, 0 fr. 40 ; navets, 0 fr. 50, le tout le paquet ; artichauts, de 3 à 6 fr. ; poireaux, 1 fr. 50, le tout la douzaine ; asperges, de 3 à 3 fr. 50 la botte.

Primeurs. Pommes de terre nouvelles du pays, 1 fr. 20 ; fèves, 0 fr. 75 ; pois, 1 fr. ; cerises, de 2 à 3 fr. ; fraises, 4 fr., le tout le kilo.

Halle aux grains, pas d'apport.

La prochaine foire aura lieu le mercredi 17 juin. — J. P.

St-Matré

La fête votive. — C'est dimanche prochain que se tiendra ici la fête votive annuelle, dite de St-Clair.

Comme les années précédentes, les réjouissances comprendront : jeux divers, bal de jour et de nuit, brillant feu d'artifice et un orchestre de choix. On ne demande que du beau temps.

Il manquera encore la lumière électrique, mais on ne peut pas tout faire à la fois.

Les braves ouvriers se dépêchent tant qu'ils peuvent, mais le travail minutieux de la mise en train est très long.

On espère avoir le courant vers le milieu du mois d'août.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (2^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES À UN LIT

de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC Téléphone

(Originaire du Lot) ARCHIVES 60-92

Propriétaire

Hôtel recommandé par le

Journal du Lot

Arrondissement de Figeac

Marciilhac

Accident d'auto. — M. Calasire, employé des Tabacs à Marciilhac, a eu un accident d'auto au passage à niveau de Vers.

Pour un malheureux coup de volant, il a buté contre la barrière de la voie ferrée et sa voiture s'est renversée. Le conducteur s'est fait une légère coupure au nez ; l'auto est en pièces éparpillées.

Accident de bicyclette. — En rentrant de la foire d'Espédaillac, à bicyclette, M. Ortao Frédéric voulut serrer les freins de sa machine, mais ceux-ci cassèrent tout d'un coup et notre compatriote fut projeté contre le rocher, en bordure de la route.

Il s'est blessé à l'arcade sourcilière. M. Ortao qui n'était qu'à une centaine de mètres de sa maison, put arriver chez lui sans trop de peine.

Nomination. — M. Calasire, employé des Tabacs à Marciilhac, est nommé à Cahors sur sa demande.

M. Calasire laissera parmi nous le souvenir d'un homme serviable et d'un fonctionnaire consciencieux.

Nous souhaitons qu'il trouve de nombreuses satisfactions dans le poste qu'il va prochainement occuper.

Corn

Carnet de deuil. — La population de la commune a appris avec stupeur le décès, survenu à Paris, du garde républicain Bayou Marius, âgé de peine de 38 ans.

Très estimé de ses camarades et de ses chefs, il jouissait aussi de la confiance des compatriotes habitant la capitale ; à ce titre, il avait fait partie du bureau des « Enfants de Figeac ». Miné par un mal implacable que les plus éminents praticiens n'ont pu enrayer, il a succombé au Val-de-Grâce, entre les bras de sa vieille mère accourue à son chevet. Il laisse une veuve et une fillette, à qui nous présentons nos affectueuses condoléances, ainsi qu'à Mme veuve Bayou, sa mère, à Mme veuve Francoula Thais, sa sœur, à M. Bayou Gabriel, maire de Corn, son cousin, et à tous les membres de la famille si cruellement éprouvée. L'infortuné de notre regretté compatriote a eu lieu dans la Marne, au pays natal de Mme Bayou.

Espédaillac

Nécrologie. — Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Adolphe Rulhes, propriétaire à Espédaillac, à l'âge de 80 ans.

M. Rulhes était une personne sympathique et très serviable qui jouissait de l'estime générale. Aussi, sa fin si brusque a vivement ému la population, et l'on peut dire qu'il emporte les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Ses obsèques ont eu lieu à Espédaillac,

vendredi matin. Une nombreuse foule de parents et d'amis avait tenu à accompagner la dépouille mortelle d'Adolphe Rulhes.

En cette pénible circonstance, nous adressons à sa veuve et à toute sa famille, l'expression de nos bien sincères condoléances. — C.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Répartition. — Au cours d'une réunion du Comité d'organisation de l'Exposition agricole, commerciale et industrielle de septembre 1935, tenue vendredi dernier, un excédent de recettes a été réparti comme suit :

Bureau de bienfaisance, 600 fr. ; Dispensaire, 300 fr. ; Union musicale, 250 fr. ; Orphéon, 250 fr. ; Pompiers, 100 fr. ; Union sportive, 100 fr. ; Comité des fêtes, 195 francs.

Concert. — A l'occasion du passage à Gourdon du 24^e groupe d'artillerie de Tarbes, se rendant à La Courtière, l'Union Musicale, bien que prévenue tardivement, avait organisé un concert suivi de bal, qui furent particulièrement goûtés des militaires et de la population.

Nous félicitons donc sincèrement nos vaillants musiciens, ainsi que leur chef dévoué, M. Seiller.

Nécrologie. — Nous apprenons le décès survenu à Gourdon, samedi matin, à l'âge de 82 ans, de Mme Marguerite Salvan, veuve Laguille.

A toute sa famille et, en particulier, à son fils, employé à la sous-préfecture de notre ville, nous adressons nos plus sympathiques condoléances.

Collation. — Mardi soir, vers 19 heures, la moto, pilotée par M. Jardi Henri, 55 ans, électricien, qui se rendait à son domicile à La-Borie, petite commune de Gourdon, est entrée en collision, au lieu dit la Daulie, avec la camionnette conduite par M. Carré, charcutier avenue Cavaignac.

Contusionné sur diverses parties du corps, le motocycliste fut transporté à son domicile.

Un repos de plusieurs semaines sera nécessaire à son rétablissement.

Sport-Boules. — Voici le résultat de la troisième journée du concours des challenges de la « Dépêche » qui s'est disputé dimanche dernier sur le bouloir de l'A.B.G.

Dix quadrettes y prirent part ; la quadrette Lacombe, de l'Amicale boule gourdonnaise, bat la quadrette Fauou, de l'Avenir cazalais, par 21 à 16.

La quadrette Domane, de l'Union bouliste gourdonnaise, bat la quadrette de Pébère, de l'A.B.G., par 21 à 10.

La quadrette Péssier, de l'A.C., bat la quadrette Jouclas, de l'A.B.G., par 21 à 5.

La quadrette Mazet, fils, de l'U.B.G., bat la quadrette Bruel, de l'A.C., par 21 à 15.

La quadrette Mazet, père, de l'U.B.G., bat la quadrette Montsarrat, de l'A.B.G., par 21 à 6.

Fêtes de la Saint-Jean. — Au cours d'une réunion, tenue lundi soir, un comité des fêtes a été enfin constitué.

En voici la composition :
Commissaire général : M. Beynat, père ; adjoints au commissaire général : MM. Plumeau et Combette ; trésorier : M. André Espitalé ; secrétaire : M. Pierre Salvat ; secrétaire adjoint : M. Admirat, fils ; commissaires : MM. Cassagnes, fils, Rabanelly, Dégat, fils, Verdier, Bronne, Fillol, Bas, Fumel, Bouy et Denis, ce dernier spécialement chargé du bon fonctionnement et de la surveillance des illuminations électriques.

St-Germain-du-Bel-Air

Obsèques. — Vendredi dernier ont eu lieu les obsèques de M. Crouzet, domicilié à Combes, commune de St-Germain. Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Marriage. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Victor-Marcin Rollés, livreur, domicilié à Hébral, commune de St-Germain, résident à Cahors, avec Mlle Alice-Pauline Rénier, sans profession, domiciliée à Lamothe-Fénelon (Lot).

Aux futurs époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Souillac

Association des anciens élèves et amis des écoles laïques de Souillac. Camps de vacances à la mer. — Les heureux résultats du séjour de nos enfants dans les camps de vacances à la mer ou à la montagne, organisés par l'Association sont un encouragement à faire plus et mieux.

Cette année, un important contingent d'enfants des deux sexes, de 7 à 14 ans, sera envoyé au camp de Sète (Hérault), au pays du soleil et de la Grande Bleue. La vie au grand air favorisera le développement harmonieux de leurs facultés physiques et intellectuelles.

Air ! Soleil ! Propreté ! Voilà les meilleurs fortifiants.

Le camp de Sète domine le golfe du Lion ; il est situé à proximité de l'immense plage de la Corniche et de bois de sapins, ce qui permet d'alterner les bains et les promenades agréables et salubres. Les repas sont variés, sains et abondants. La surveillance est à la fois ferme, paternelle et amicale.

Le prix total de la cure, voyage compris est de 300 fr. Le séjour de 3 semaines est prévu du 12 juillet au 1^{er} août. Les parents désireux d'envoyer leurs enfants au camp de Sète sont priés de s'adresser, sans retard (le nombre des places étant limité), pour les filles, à Mme Bladié, Directrice du Cours Complémentaire, pour les garçons à M. Balagayrie, instituteur.

Pour certains enfants et après avis du docteur, l'Association assumera tout ou partie des frais.

CHEZ NOS VOISINS

EN LOT-ET-GARONNE

Noyé. — Aux Cacaux, près de Sainte-Colombe-de-Lauzun, le jeune Robert René Kléber, âgé de 2 ans, est tombé dans une mare et s'est noyé.

LEGUMES ALAYRAC

ET PRIMEURS rue Mar-Foch

CAHORS

ANTHRALUX ANTHRACITE SYNTHÉTIQUE

des MINES DE COURRIÈRES sans odeur, sans fumée, chaleur forte et régulière (7.400 calories)

Combustible idéal pour foyers domestiques et chauffage central

Ne fait pas de mâchefer

Peu de cendres

Nombres et sérieuses références à Cahors

ACTUELLEMENT PRIX D'ÉTÉ

Dépositaire et représentant : E. BOUISSOU, 3, rue Maréchal-Joffre, CAHORS

Téléphone : 53

RENSEIGNEMENTS LA STATISTIQUE GÉNÉRALE DE LA FRANCE

Le mouvement de la population

M. Jean Zay, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, qui a dans ses services la direction de la statistique générale de la France, communique le mouvement de la population dans les quatre-vingt-dix départements d'après les registres de l'état civil (résultats provisoires) :

Nombres absolus, 1934-1935 :
Mariages, 298.192, 284.604.
Divorces, 20.273, 20.832.
Naissances d'enfants déclarés vivants, 677.365, 638.881.
Morts nés, 25.722, 24.055.
Décès au-dessous d'un an, 46.989, 44.267.
Décès d'un an et plus, 587.536, 614.499.
Décès au total, 634.526, 658.357.

Excédent des naissances, plus 42.840, moins 19.476.
Proportion pour 1.000 habitants, de la population évaluée au milieu de chaque année :
Nouveaux mariés, 142, 136 ; naissance d'enfants déclarés vivants, 162, 152 ; décès, 151, 157 ; excédent de naissances ou de décès, plus 10 ; moins 5 ; proportion pour 1.000 naissances vivantes : décès au-dessous d'un an, 69, 69.

ON DEMANDE Ménage

pour service maison bourgeoise, CAHORS

S'adresser au Bureau du Journal

ON DEMANDE Jeune apprenti

14-15 ans, Certificat d'études

S

DOULEURS D'ESTOMAC, MAUVAISES DIGESTIONS
disparaissent après une cure de
SPÉCIFIQUE S^T-JEAN
NOUVEAU GRANULÉ FONDANT

15 fr. TOUTES PHARMACIES
Brochure et fr. timbre
échantillon poste
PRODUITS
Georges OLLIVIER
42, boul. St-Marcel - PARIS

SITUATION DE DIRECTEUR
pour le Département du LOT est offerte par IMPORTANTE STÉ à personne
disposant de bureaux et auto. Aucune connaissance spéciale. Aucun rapport
mais excellentes références exigées. Très bon rapport annuel. Ecr. à M.
ZUBER, inspect. général, 6, rue Nansouty, PARIS 14^e.

LA MODE PRATIQUE

OFFRE AUX LECTRICES DE CE JOURNAL
un abonnement de faveur de 3 mois
immédiatement remboursé
par une pochette de patrons d'une valeur de 15 frs
De plus vous trouverez dans le 1^{er} N^o de chaque mois
une série de patrons à votre taille de mannequin.
Envoyez 15 frs avec cette annonce, plus 0 fr. 75 pour le port, 79, boul. Saint-Germain, Paris

Grands réseaux de Chemins de fer français
AVIS
A l'occasion des Fêtes de la Pentecôte les billets d'aller et retour délivrés à partir du mardi 26 mai 1936 seront exceptionnellement valables, quelle que soit la distance, jusqu'au lundi 8 juin 1936 inclus.
Profitez de cette validité exceptionnelle pour passer en famille vos vacances de Pentecôte.

AVEZ CET ATOU
LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyagez-vous habituellement sur une certaine ligne ? de Cahors à Toulouse, par exemple ? Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours. Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3^e classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km.) coûte seulement : 80 francs pour 3 mois ; 160 fr. pour un an. Ce prix est récupéré après 4 voyages aller et retour dans le premier cas ; après 7 voyages aller et retour dans le second.

LA CARTE A DEMI TARIF
LA CARTE QUI FAIT GAGNER
Renseignez-vous dans les gares P.O.-Midi.

P.O.-MIDI
Passez d'heureux dimanches

dans l'une des localités suivantes, en utilisant les Billets de fin de semaine avec 40/0 de réduction que le P.O.-Midi met à votre disposition, du 3 avril au 18 octobre, au départ de Brive pour : Tulle, Gimel, Corrèze, Eyreins, Montaignac-St-Hippolyte, Rosiers d'Egletons, Egletons, Soudeilles, Maussac, Meymac, Allevard-Chaveroche, Ussel, Allasac, Estiveaux, Vigeois, Uzerche, Terrasson, St-Denis-près-Martel, Souillac.

Validité, du vendredi à midi au dimanche, à 24 heures ; ou du samedi au lundi, à 24 heures.
Des validités spéciales sont prévues à l'occasion des fêtes locales.
Tous renseignements complémentaires vous seront donnés par les gares P.O.-Midi.

Le billet de fin de semaine assure plaisir et santé.

ALGER à 36 h. de PARIS
par PORT-VENDES

Transbordement direct du train au paquebot
La voie la plus rapide entre Paris et Alger est celle de Paris-Quai-d'Orsay-Toulouse-Port-Vendres.

La traversée est assurée en 20 h. 30 par les rapides et confortables paquebots de la Compagnie de Navigation-Mixte ; ces paquebots modernes sont pourvus des dispositifs de sécurité les plus perfectionnés.

Dans le sens France-Algérie, ils correspondent à un train-paquebot partant de Paris-Quai-d'Orsay les mardis et samedis soirs, à 19 h. 25 (toutes classes, couchettes de 1^{re} classe, wagon-lits de 1^{re} et 2^e classes entre Paris-Quai d'Orsay et Port-Vendres-Ville et wagons-restaurants) ; l'arrivée à Alger a lieu le surlendemain matin, à 7 h. 00 (durée totale du voyage, 35 h. 40).
C'est non seulement la voie la plus courte, mais celle qui traverse les eaux les mieux abritées.

LIVRET-GUIDE OFFICIEL
du Réseau P.O.-Midi

Le Livret-Guide P.O.-Midi 1935 est paru ; il comprend 2 tomes :
Tome I, de Paris à la Loire et à la Garonne.
Tome II, de la Garonne aux Pyrénées et à la Méditerranée.
Un indicateur complet des trains P.O.-Midi, formant annexe, est ven-

du avec les 2 tomes ou avec l'un ou l'autre des tomes.
Nous rappelons que le Livret-Guide Officiel du Réseau P.O.-Midi est en vente dans les principales gares aux prix ci-après :

- Tome I, avec horaire des trains, 5 frs.
- Tome II, avec horaire des trains, 5 frs.
- Tomes I et II, avec horaires des trains, 7 fr. 50.
- Envoi par le service de la Publicité du Réseau P.O.-Midi, 1, place Valhubert, à Paris (13^e), contre mandats, chèques postaux (Paris 2325) ou timbres-poste français :
- Tome I, avec horaire des trains 6 fr. 25.
- Tome II, avec horaire des trains, 6 fr. 45.
- Tomes I et II, avec horaire des trains, 9 fr. 55.

Imp. COUSLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

SERVICE D'ÉTÉ 1936

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	EXP.	OMNIB.
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.
PARIS (Orsay) dép.	10	15	19	55	20	25	22	5
PARIS (Aust.) dép.	10	27	20	55	20	37	22	17
LIMOGES arrivée	15	31	0	24	1	47	3	7
CAZOULES départ	15	45	0	27	1	52	3	12
BRIVE arrivée	17	1	1	43	3	18	4	35
BRIVE départ	8	3	12	25	17	7	18	3
Gignac-Cressensac	8	39	13	4	18	37	—	—
SOULLAC dép.	9	13	36	17	44	56	—	4
CAZOULES	9	8	13	43	—	19	2	—
La Chap.-d-Mareuil	9	13	13	48	—	19	6	—
Lamothe-Fénelon	9	22	13	57	—	19	15	—
Nozac	9	31	14	6	—	19	24	—
GOURDON dép.	9	44	14	18	6	19	34	—
Saint-Clair	9	53	14	2	—	19	42	—
Dégagnac	10	3	14	33	—	19	52	—
Thédirac-Peyrilles	10	13	14	43	—	21	2	—
Saint-Denis-Catus	10	23	14	58	—	20	11	—
Espère	10	31	15	6	—	20	18	—
CAHORS arrivée	11	40	15	18	4	21	5	35
CAHORS départ	11	51	17	58	18	45	—	—
Sept-Ponts	12	1	18	7	—	3	25	5
Cieureac	12	1	18	7	—	3	25	5
Lalbenque	12	24	18	23	—	—	—	7
Caussade	12	52	18	59	19	25	—	—
MONTAUBAN arr.	13	23	19	30	19	45	—	—
TOULOUSE arr.	16	35	—	—	2	35	—	—

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	EXP.	RAPIDE	EXP.	EXP.	RAPIDE
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.
TOULOUSE... d.	4	53	8	35	13	25
MONTAUBAN... d.	6	11	9	53	17	14
Caussade... d.	6	50	10	27	9	35
Lalbenque... d.	7	23	11	5	—	—
Cieureac... d.	7	23	11	5	—	—
Sept-Ponts... d.	7	44	11	22	—	—
CAHORS... (arr.)	7	50	11	28	—	—
CAHORS... (dép.)	8	13	10	13	15	2
Espère... d.	8	27	—	—	19	28
St-Denis-Catus... d.	8	40	—	—	19	38
Thédirac-Peyrilles... d.	8	44	—	—	19	39
Dégagnac... d.	8	53	—	—	19	51
Saint-Clair... d.	9	2	—	—	19	58
GOURDON (I) d.	9	10	—	—	20	6
Nozac... d.	9	23	—	—	20	17
Lamothe-Fénelon... d.	9	30	—	—	20	24
La Chap.-de-Mar... d.	9	33	—	—	20	32
CAZOULES... d.	9	45	—	—	20	43
SOULLAC... d.	10	1	—	—	20	44
Gignac-Cressensac... d.	10	33	—	—	20	55
BRIVE... (a.)	10	57	—	—	21	46
BRIVE... (d.)	11	58	16	39	—	—
PARIS... (A.) arr.	18	52	23	33	—	—
PARIS... (O.) arr.	19	4	23	35	—	—

De Cahors à Libos

CAHORS... d.	6	29	15	20	—	—	18	56
Mercuès... d.	6	43	15	34	—	—	—	19
Douelle (Arrêt)... d.	6	47	15	38	—	—	—	19
Parnac... d.	6	54	15	46	—	—	—	19
Luzech... d.	7	—	15	52	—	—	—	22
Castelfranc... d.	7	12	16	6	—	—	—	19
Prayssac (Arrêt)... d.	7	16	16	7	—	—	—	19
Puy-l'Évêque... d.	7	24	16	15	17	22	—	19
Duravel... d.	7	31	16	22	17	33	—	19
Soturac-Touzac... d.	7	38	16	29	17	44	—	20
Fumel... d.	7	48	16	40	18	3	—	20
LIBOS... d.	7	53	16	45	18	9	—	20

De Libos à Cahors

LIBOS... d.	6	34	9	24	13	24	18	14
Fumel... d.	6	42	9	31	13	31	18	21
Soturac-Touzac... d.	6	58	9	41	13	41	18	32
Duravel... d.	7	9	9	48	13	48	18	39
Puy-l'Évêque... d.	7	25	9	56	13	55	18	46
Prayssac (Arrêt)... d.	7	39	10	4	14	3	18	55
Castelfranc... d.	7	46	10	9	14	8	19	—
Luzech... d.	8	7	10	20	14	19	19	11
Parnac... d.	8	20	10	29	14	28	19	21
Douelle (Arrêt)... d.	8	29	10	34	14	33	19	26
Mercuès... d.	8	37	10	39	14	38	19	32
CAHORS... d.	8	53	10	51	14	50	19	45

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	4	45	14	43	18	39	18	50
Vayrac	4	53	14	50	—	—	18	58
Bétaille (arrêt)	4	8	14	54	—	—	19	3
Puybrun	5	6	15	2	—	—	19	11
Bretenoux-Biars	5	15	15	10	18	57	19	21
Port-de-Gagnac	5	21	15	16	—	—	19	23
Laval-de-Cère	5	30	15	23	—	—	19	34
Lamatyrie	5	52	15	40	—	—	19	51
Siran (arrêt)	6	9	15	24	—	—	20	5
La Roquebrun	6	30	16	5	—	—	20	18
AURILLAC... arrivée	7	13	16	10	20	15	20	55

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson, dép.	7	23	10	31	—	—	19	42
Sarlat... d.	8	28	11	31	17	56	20	46
Cazoules... d.	9	3	12	9	19	5	21	21
Souillac... d.	8	19	10	7	12	14	19	16
Le Pigeon... d.	8	31	10	26	12	17	—	15
Baladon, Arrêt... d.	8	35	10	32	12	41	—	15
Martel... d.	8	42	10	36	12	48	—	15
St-Denis-p.-M. ar.	8	51	11	7	12	57	—	15

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE, dép.	10	1	15	45	18	20	—	—
CAPDENAC... (a.)	13	46	19	7	22	16	—	—
FIGEAC... (d.)	2	20	7	17	11	11	17	20
Le Pournel... d.	2	39	7	31	11	23	17	23
Assier... d.	7	50	11	42	—	—	—	—
Flaujac (halte)... d.	3	33	8	11	54	—	—	—
Gramat... d.	5	8	8	23	12	3	—	—
Rocamadour... d.	5	10	8	35	12	28	—	—
Montvalent... d.	5	37	8	49	12	42	—	—
St-Denis-p.-M. (dép.)	5	49	8	58	2	51	—	—
Martel... d.	5	55	9	6	13	2	—	—
Quatre-Routes... d.	6	7	9	16	13	12	—	—
Turenne... d.	6	19	9	26	13	22	—	—
BRIVE... (A.) arr.	6	50	9	48	13	44	—	—
PARIS (Orsay) ar.	19	4	—	—	—	—	—	—

Feuilleton de « Journal du Lot » 15

FILLE DE PRINCE
ROMAN PAR
MAX DU VEUZIT

« C'est pour lui que je te conjure, avec tout mon cœur qui t'appartient, d'être forte et courageuse. Ce n'est plus à la chère, à la douce Valentine que je m'adresse ; c'est à celle qui porte mon nom, c'est à ma femme. Toute émotion peut être nuisible à l'enfant qui est tout mon espoir... l'espoir de nos frères. Garde ta force et ta sérénité ! J'ai confiance en toi, mon aimée, tu seras vaillante, parce qu'il le faut ! »

Après ces tendres et nobles paroles qui m'avaient un peu réconfortée, la lettre de mon bien-aimé Gys abordait des détails plus pratiques.

D'abord, il me parlait de son voyage qui allait être rendu plus long que d'habitude, par le fait qu'il lui fallait prendre d'innombrables précautions.

« Pour déjouer la surveillance active de ceux qui voudraient empêcher ma mission d'être menée à bien. »

Il allait donc faire un long détour par les Indes Néerlandaises et le Pacifique.

Tout cela, il me l'expliquait brièvement, sans s'étendre ; puis, il me prévenait que je n'aurais que de rares nouvelles de lui :

« Mais il ne faudra pas t'inquiéter, si mes lettres ont du retard. Dis-toi, bien-aimée, que ma pensée ne te quittera pas. Il faut aussi que tu renonces à m'écrire ; tes lettres ne me parviendraient pas, du moins pour le moment. Pendant quelque temps, je serai privé de tes nouvelles et de celles de notre enfant... C'est le plus dur sacrifice que je puisse faire à la tâche qui m'est assignée... »

A ce passage si poignant de la lettre de Gys, j'éclatai en sanglots. Quel courage il avait fallu à mon mari chéri pour s'éloigner dans de pareilles conditions !

Je dus me raidir et faire appel à toute mon énergie pour reprendre ma lecture.

Mon cher Gys avait pensé à mon bien-être. Il me laissait tout l'argent dont il pouvait disposer, ne gardant pour lui que la somme strictement nécessaire à son voyage.

Le second pli, inclus dans l'enveloppe, contenait en effet sept billets de mille francs, ce qui est une grosse somme, en notre an de grâce 1914.

Gys me disait aussi que le loyer de notre appartement était payé pour cinq mois encore.

« D'ici là, ma chérie, j'espère pouvoir te faire parvenir de nouveaux